8 Société et Culture

Journée citoyenne à Libreville...

Une journée axée sur la sensibilisation des populations

Prissilia Moussavou Mouity

Libreville/Gabon

L'édile de Libreville, Rose Christiane Ossouka Raponda, a fait le tour des six arrondissements de la commune dans le cadre de la journée citoyenne, célébrée désormais le premier samedi de chaque mois. Elle en a profité pour inviter les populations à s'approprier ce concept.

LE maire de Libreville, Rose Christiane Ossouka Raponda a initié, samedi dernier, une opération retroussons-les-manches dans le cadre de la journée citoyenne. Immobilisés pour la circonstance, plu-



lci, à Nzeng-Ayong, la mairesse a fustigé l'attitude des commerçantes installées à même les trottoirs.

sieurs agents municipaux des six arrondissements de la commune se sont attelés à assainir son environne-

L'édile en a profité pour sensibiliser ses concitoyens aux notions de civisme et de citoyenneté. Pour cela, chaque habitant de la capitale est appelé à s'approprier ce concept, qui veut que la salubrité soit au centre des intérêts de tous

« La journée citoyenne



L'édile de Libreville, Rose Christiane Ossouka faisant le tour des six arrondissements de sa commune à l'occasion de la journée citoyenne.

concerne tout le monde. Nous remplissons déjà notre rôle en nettoyant et en embellissant Libreville quotidiennement. Célébrée désormais le premier samedi de chaque mois, cette journée doit amener chacun de nous à rendre propre et sain son environnement vital. De nettoyer la devanture de sa maison. Chaque gabonais devrait y adhérer pour son bien-être», a souligné Mme Ossouka Raponda.

Le but de la journée citoyenne est d'amener les populations à adopter de bonnes attitudes et habitudes d'hygiène. Le premagistrat mier Libreville a, dès lors, fustigé le comportement de certains Librevillois, détenteurs d'activités qui contribuent à enlaidir la ville: lavages de véhicules, commerçants installés sur les trottoirs. Elle leur demande de s'aligner aux normes.

D'ailleurs, a-t-elle prévenu, dès septembre 2016, une amende sera infligée aux citoyens qui ne nettoieront pas leurs concessions, et à d'autres qui participent à la dégradation de l'image de la cité.

...et au Centre hospitalier régional de Melen

Une meilleure santé dans un environnement sain

SNN

Libreville/Gabon

LE premier vice-Premier ministre, ministre de la Santé, de la Prévoyance sociale et de la Solidarité nationale, Paul Biyoghé Mba, a donné, samedi dernier, au Centre hospitalier régional de Melen (PK 11), le coup d'envoi des activités relatives à la célébration, dans cette structure sanitaire, de la journée citoyenne. Il était assisté de la ministre déléguée Célestine Ba Oguewa.

Nettoyage du périmètre hospitalier, lavage des salles de soins, ramassages des ordures, curage des caniveaux et bien d'autres activités d'hygiène étaient au menu de cette opération de toilettage.

Ainsi, tous vêtus pour la circonstance de gilets de couleur verte, les agents du centre hospitalier régional de Melen se sont adonnés, dans une dynamique commune, à cette opération retroussons-les-manches, l'objectif étant d'offrir aux usagers des soins de qualité dans un environne-

ment sain.

Pour Paul Biyobghé Mba, «
j'ai voulu faire d'une pierre
deux coups à cette étape de
Melen. C'est-à-dire voir les
travaux retenus ici dans le
cadre de cette journée, et
me rendre compte de
l'avancement des travaux
en cours à l'hôpital psychia-

trique, situé à côté de l'hôpital de Melen».

Dans cette proche banlieue de la capitale, la célébration de la journée citoyenne a été combinée à la journée d'hygiène en milieu hospitalier, instituée par le membre du gouvernement un il y a quelques mois. Et dont le principe est de veiller à conserver les hôpitaux dans un état propreté. Entendu qu'un environnement malsain a pour corollaire le développement des maladies et des effets nocifs à l'organisme humain.

Santé/Fin de l'atelier de formation des pédiatres sur la prise en charge des enfants atteints du VIH/Sida Partager les connaissances avec les confrères

LLIM

Libreville/Gabon

L'atelier, qui s'est déroulé du 30 mai au 03 juin 2016, au siège de la direction du Programme de lutte contre le VIH/Sida (Plist/VIH/Sida), a débouché sur plusieurs recommandations.

DURANT les cinq jours (du 30 mai au 03 juin) de formation des pédiatres sur la prise en charge correcte des enfants atteints du VIH/Sida, à la direction du Programme de lutte contre VIH/Sida VIH/Sida), les prestataires de santé ont eu à examiner le guide national de prise en charge des patients (PECP) du VIH. Ils ont également feu droit à des communications magistrales, des discussions et des exercices pratiques, et partagé leurs expertises.

Les travaux ont débouché sur plusieurs recommandations à l'endroit des pédiat r e s , médecins-généralistes, virologues...de Libreville, et ceux venus d'autres provinces. Cette rencontre visait à aider les intéressés à



Les participants brandissant leurs attestations au terme de la formation.

mieux partager leurs expériences et à faire en sorte qu'ils sachent, dans l'exercice de leurs responsabilités respectives, communiquer avec les parents ou tuteurs des enfants atteints du VIH, notamment lors des consultations.

tations. A cet effet, il a été demandé aux responsables de structures sanitaires d'intégrer la PECP du VIH dans les consultations de routine chez les enfants. Aux partenaires du développement, en l'occurrence l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des nations unies pour l'enfance (Unicef), il a été recommandé de poursuivre l'appui technique et financier

pour l'extension des formations et la supervision des prestataires formés à la PECP. Et enfin, au PLIST, de faire le plaidoyer pour les relais communautaires...

Après la lecture de la synthèse du stage par le Dr Christiane Mengue Masseko, du Centre hospitalier universitaire d'Angondjé (CHUA), l'on a noté que « la prise en charge des enfants infectés par le VIH est très préoccupante dans notre pays. A ce jour, 3 961 enfants âgés de moins de 15 ans sont porteurs du VIH, 1785 sont éligibles au traitement antirétroviral et 1 091 sont sous traitement antirétroviral».

La remise d'attestations de participation a mis un





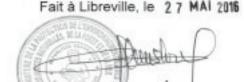
COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministre de la Protection de l'Environnement et des Ressources Naturelles, de la Forêt et de la Mer communique :

En application des dispositions des articles 20 et 244 de la loi n°16/01 du 31 décembre 2001, portant Code Forestier en République gabonaise et de l'article 323 du Code Général des Impôts, tous les titulaires des permis forestiers hors aménagement, listés ci-dessous, sont invités à se présenter à la Direction Générale des Forêts (DGF), du 1^{er} au 09 juin 2016 pour affaire les concernant.

II s'agit des PFA suivants : 01/03 ; 05/90 ; 06/01 ; 09/88 ; 10/02; 14/13; 15/14; 16/14; 17/14; 18/14; 22/14; 26/93; 33/96/2; 39/04; 40/09; 42/09; 51/03/2; 53/02; 71/04; 98/03; 98/03; 02/12;03/12; 04/12.

Passé ce délai, les permis ne remplissant pas les conditions techniques et fiscales légales feront purement et simplement l'objet d'un retour au domaine, conformément aux dispositions des articles 275 et 281 du Code Forestier.



Joséphine Flore MISTOUL YAME